

Commune de LAUZERTE

L'an deux mille vingt et le 09 Décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, GAUCHET, LARONDE, MAZILLE, MME NEGRE
MRS BAÏADA, BADO, GERVAIS, LE MOING, MERIC, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : M. CAM A M. ZULIAN

Excusé / Absent : /

Secrétaire : MME DENIS

Date de la convocation : 03/12/2020

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 14 Nombre de votants : 15

❖ **OBJET : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS N°2 – ANNEE 2020**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'établir la liste des associations auxquelles seront attribuées des subventions communales de fonctionnement pour l'année 2020. La commission des associations s'est réunie le 04 décembre et propose la répartition suivante :

Associations	Décision conseil
Gymnastique volontaire	250 €
Lauzerte Quercy Pays de Serres XV	6 000 €
USL Tennis de table AQBTT	500 €
Volley Ball lauzertin	600 €
Les Amis de Lauzerte	800 €
Métalik'Art	5 000 €
Amicale Sapeurs Pompiers	2 309 €
Colline Enchantée	500 €
Muzic'All	300 €
SNEMM (Sté nat d'entraide médaille militaire)	300 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ETABLIT** comme ci-dessus la liste des associations bénéficiaires
- **AUTORISE** : le Maire ou son représentant, en son absence, à procéder au paiement des subventions.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
François LE MOING

